



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

----- **Communiqué interne**

9 mars 2016 : rassemblement devant le MEDEF contre le projet de Loi « El Khomri ».

A l'initiative des organisations syndicales : CGT, FO, FSU, union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL la mobilisation contre la Loi travail prend de l'ampleur.

Ainsi, le 9 mars, un rassemblement est prévu à Paris à 12h30 devant le siège du MEDEF (métro Ecole Militaire).

Dans le même état d'esprit que la circulaire confédérale de Jean-Claude Mailly, sur le sujet, la FGF-FO appelle l'ensemble des militants parisiens FO de la Fonction publique de l'Etat à se joindre à ce rassemblement.

Ce rassemblement du 9 mars est un préalable à la mobilisation et à la grève du 31 mars 2016 si le gouvernement ne revenait pas sur ce projet de Loi.

Tous les fonctionnaires sont concernés par ce projet de Loi.

En effet, le projet de Loi sur le travail prévoit d'introduire le compte personnel d'activité (**CPA**) dans la Fonction publique. Rappelons que ce CPA contient a minima le compte personnel de formation (**CPF**) et le compte personnel de prévention de la pénibilité (**C3P**). Si ce cheval de Troie arrivait dans la fonction publique, il serait en réalité un nouvel outil pour individualiser les droits et accompagner la réforme territoriale.

Le compte personnel de formation remettrait en cause l'article 22 du statut général et des droits collectifs à formation liés aux statuts particuliers et ferait de cet outil individualisé un support pour accompagner les suppressions de postes notamment dans le cadre de la Réforme territoriale.

Le C3P pourrait entraîner la remise en cause du service actif pour engager une individualisation de la pénibilité.

Donc se mobiliser contre la Loi travail, c'est se mobiliser pour défendre le statut général et les statuts particuliers.

Depuis des années, de manière quasi systématique, les ministres de la fonction publique successifs œuvrent pour nous appliquer les règles du secteur privé et affaiblir le statut général et les statuts particuliers. Le protocole PPCR avait par ailleurs la même orientation en voulant développer les corps interministériels ou pire inter fonctions publiques.

La FGF-FO s'inscrit donc pleinement dans le combat interprofessionnel pour rejeter la Loi sur le Travail et appelle toutes ses structures à se mobiliser dans ce sens.

9 mars et 31 mars 2016 : Public/Privé même combat !

Fait à PARIS, le 7 mars 2016